



Compte rendu réunion Bureau du 28-03-2025

Présents : voir fiche émargement

Ordre du jour : Prévision et organisation événements à venir

Prochains évènements proposés par Laurie, présidente :

- fête des voisins
- journées du patrimoine
- pièce de théâtre avec une troupe professionnelle

Point sur les finances de l'association présenté par Yves, trésorier :

- Adhésions : proposition lors de la dernière AG que les adhésions suivent l'année civile. Un appel à cotisation sera fait lors de la 1ère animation de l'année.
- Changement de banque : nous avons quitté «La caisse d'épargne» pour le « Crédit mutuel», car les frais sont nettement moindres : pas de frais de tenue de compte (~8€/mois) et assurance RC moins chère qu'à la Macif.
- frais annuels obligatoires : assurance responsabilité civile. Il y a actuellement un solde positif d'environ 1500€. Il serait bien de pouvoir récupérer un peu de trésorerie lors des prochaines manifestations pour acquérir du matériel ou si besoin aider des personnes de l'association en difficultés (aide à 2 familles dans les années passées).
- Un sous groupe informatique a été monté depuis 6 mois dans le cadre de l'association. Cela leur permet d'utiliser la chapelle, de bénéficier de notre R.C. La question a été posée de savoir si cela peut rester «sous couvert de l'association» : **oui c'est validé**, cela entre parfaitement dans les objectifs de l'association définis pas les statuts.
- Un don d'un bel écran a été fait en décembre et installé pour projeter le film de Thomas. Il serait intéressant d'acheter un vidéo projecteur pour plus de facilité lors des différentes manifestations ou rencontres, pour visionner des films, présenter des informations... Le coût serait d'environ 75€. **Proposition acceptée à le bureau.** (*achat finalement repoussé : un matériel d'occasion a été trouvé et pourrait être suffisant : à tester*)
- Proposition de proposer des boissons payantes lors des différentes fêtes avec repas et sacs de bonbons pour la fête des voisins : **accepté.**



Fête des voisins:

Elle est programmée au niveau national pour le 23 mai 2025. Le groupe choisit le **17 mai** avec un repas partagé à midi et animations l'après midi. Le 24 mai est la journée écocitoyenne sur la commune.

Programme journée des voisins

- Emprunter jeux en bois auprès de la ludothèque
- Jeux pour enfants (courses de sac....)
- Repas partagé
- Apéritif offert par l'association
- Spectacle avec artistes bénévoles

Répartition des tâches:

Organisation de la communication

Courses

Organisation des jeux:

Garder les boites de conserves pour un chamboule tout.

- Laurie

Contacte Julie Puchois pour voir la faisabilité d'un prêt gracieux auprès de la ludothèque. A priori il est nécessaire d'adhérer à l'association, montant 45€, le groupe n'est pas favorable à cette dépense.

Voit avec l'association de l'école de Pinet.

- Pierrot et Charlène

s'occupent de fournir des cordes et des sacs

Communication :

Yves rédigera le flyer et les affiches . Une impression sera faite chez ODE. Montant de 90€ pour 200 flyers en format A5. Les affiches seront déposées sur les panneaux municipaux.

Proposition flyer avec calendrier des manifestations pour l'année pour limiter la distribution à une.

Le programme de l'année sera présenté lors de la fête des voisins.

Interrogation sur l'opportunité de poursuivre la distribution des flyers dans les boites aux lettres en regard de l'absence de nouveaux venus.

Communication via la «news letters » et le bulletin municipal. Danièle voit la faisabilité.

Organisation de la distribution des flyers :

- Pierrot : St Nizier- Sansaret- Pent
- Charlène Perronnard Perrot – Rossin
- Poupette : route de St Nizier, Route de venon, Margay
- Pierre : Col du Faux, Ronzière.
Christine : Carrefour Champ ruti, L'achard

- Danièle : Route St Nizier, chapelle

Courses :

Poupette et Danièle. Prévoir achat verres, assiettes, couverts pour dépannage, médailles en chocolat. Nous demanderons aux personnes d'amener leur vaisselle.

Journées du patrimoine 20 et 21 septembre

Le livret présentant la chapelle est vieillot. Il faudra se rapprocher de l'association du patrimoine pour le rafraîchir. La publicité est faite par l'association du patrimoine, l'association de St Nizier organise et assure les permanences des visites.

Il y a peu de fréquentation entre 2 et 20 personnes selon la météo. Un appel à volontaire sera fait. En 2024, Yves a assuré seul les permanences. Proposition d'organiser 4 permanences de 2H chacune de 14H à 18H les samedis et dimanches.

Animations culturelles

Proposition de faire intervenir :

- Le groupe vocal de Mélanie, coût 480€
- Un groupe de comédiens professionnel pour une pièce de théâtre « A quoi sert le point de bascule », spectacle écrit par Papagalli., cout 480€

Spectacles payants, s'assurer de la rentabilité des représentations pour que l'association ne soit pas déficitaire. Discussion sur le tarif des animations. Il est retenu 8€ pour les adultes, 5 € pour les enfants, gratuit en dessous de 6 ans.

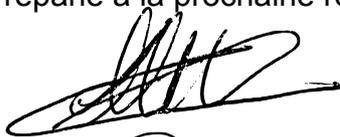
Pour s'assurer d'une bonne fréquentation il faudra organiser une publicité, avec une pré-réservation et la nécessité d'être présent 1/4 heure avant la manifestation. Un sondage sera fait lors de la fête des voisins. Horaire déterminé à 20H

Proposition d'un verre partagé à l'issue des spectacles, offert par l'association : accepté

Soupe de courge le 22 novembre.

Prévoir une animation gratuite . On en reparle à la prochaine rencontre.

Laurie CHOUANARD, Présidente



Yves CHOUANARD, trésorier



Danièle REBUFFET, secrétaire

